

**REPUBLIQUE DU BURUNDI
PARTI POLITIQUE**

**NOUVELLE ALLIANCE POUR LA DEMOCRATIE ET
LE DEVELOPPEMENT DU BURUNDI**

« NADDEBU-IMPUZABARUNDI »

PROJET DE SOCIETE

Février, 2002

NADDEBU-IMPUZABARUNDI

NOUVELLE ALLIANCE POUR LA DEMOCRATIE ET LE DEVELOPPEMENT DU BURUNDI

PROJET DE SOCIETE

Le Burundi est une Nation, un Etat indépendant. Nous rendons hommage à nos ancêtres qui, depuis des temps immémoriaux et dans un esprit d'unité Nationale, ont façonné et toujours défendu le pays.

Nous honorons les fils et les filles du Burundi qui se sont sacrifiés pour le recouvrement de son indépendance et de sa souveraineté.

Nous déplorons néanmoins le fait que quatre décennies après l'accession à l'autodétermination, les nobles idéaux de liberté, de justice et du développement qui ont présidé à la lutte restent malheureusement de vœux pieux. Nous imputons cette défaillance aux régimes qui se sont succédés au pouvoir après l'indépendance sans élaborer une politique claire fondée sur une philosophie et une idéologie favorable à l'épanouissement de l'homme en tant que tel sans aucune discrimination ni exclusion.

Conscients des erreurs du passé, nous sommes déterminés à imprimer au Burundi une ère nouvelle, ouvrant le pays à la paix, à la démocratie, à la liberté, à la justice et au développement durable.

Pour ce faire, le pays a besoin d'un système politique cohérent libéré des passions de tous les bords régionalistes, ethniques, classiques, professionnels ou autres, et capable de garantir l'épanouissement individuel et collectif et de conduire le pays vers un mieux-être économique, social et culturel.

Convaincus qu'un système politique qui, à travers les âges et les continents, a réussi à assurer le bonheur des nations qui l'ont adopté et qui le pratiquent, peut également sauver notre peuple et permettre au Burundi de résoudre, de façon durable, juste et équitable des problèmes auxquels il est confronté.

Considérant que la démocratie est un principe qui a fait ses preuves presque partout dans le monde.

Estimant que le cadre idéal pour défendre par de moyens démocratiques et légaux ses droits et libertés, est la création d'un cadre légal où chacun membre de la société Burundaise peut trouver sa place pour s'exprimer et pour participer à la politique nationale, nous Membres Fondateurs avons décidé de créer ce cadre légal et idéal qui est Parti « Nouvelle Alliance pour la Démocratie et le Développement du Burundi » dont la devise est : **JUSTICE – SOLIDARITE – DEVELOPPEMENT.**

Le parti NADDEBU a pour mission de :

- Reconstruire un Burundi définitivement réconcilié et apaisé.
- Promouvoir et respecter scrupuleusement les droits de l'homme.
- Combattre la pauvreté sous toutes ses formes.
- Eradiquer le culte de l'impunité, de tout obscurantisme et déraciner à jamais tout genre de génocide.
- NADDEBU s'engage à éclaircir les aires sombres de l'histoire récente du Burundi.
- Eriger une démocratie à la Burundaise.
- Eriger l'Excellence en système de promotion individuelle et collective.
- En finir avec les distorsions de toute nature.
- Plus en détail le parti NADDEBU se donne comme missions de :
 - Réunir sans la moindre discrimination tous les Burundais attachés aux principes de justice, de solidarité et de développement.
 - Créer une société plus juste qui permettra à chacun de choisir librement les voies de son développement individuel et de mieux participer aux décisions politiques et économiques.
 - Permettre à tout Burundais de se sentir plus chez lui, plus attaché à sa nation par l'amour de la patrie et de participer corps et âme au renforcement de l'Unité Nationale et d'éviter tout genre de ségrégation. Il est primordial de développer chez les Burundais un sens aigu de l'intérêt général. Il y a quelques années des Burundais de toute appartenance étaient très fiers d'être Murundi : Le sens de la Nation et de l'Etat était bien ancré dans les âmes des Burundais. Malheureusement, sous l'effet du néocolonialisme et d'un égoïsme outré des personnes qui se sont allouées les postes de leaders, cette valeur fondamentale s'est effritée, érodée sinon noyée. Il est plus que temps de l'allumer, la nourrir et la sevrer pour qu'elle soit la lumière des Burundais.
 - De faire croire que la coexistence pacifique, le respect mutuel est et sera le seul moyen de construire un Burundi prospère.
 - Faire apprendre à tout citoyen qu'il faut déraciner toute psychose des événements passés et de rejeter toutes les idées de division ou d'intolérance. Bien entendu, chacun des citoyens burundais doit assumer ses identités individuelles y compris l'identité ethnique.

- Réitérer sans réserve sa souscription à la charte de l'Unité Nationale adoptée par le peuple burundais le 5 février 1991 et formuler sa fidélité à la sauvegarder et à la consolider.
- De proscrire à jamais toutes thèses tendancieuses faisant état de divisions ethniques, claniques ou régionales, d'intolérance ou de xénophobie. Le parti rejette aussi le recours à la violence sous toutes ses formes et pour quelque prétexte que ce soit.
- De défendre pleinement les droits fondamentaux de la personne humaine avec détermination partout indéfectible. Les droits de l'homme doivent largement faire objet de promotion. Le Burundi, Nation ancienne a vécu de nombreuses années sous des régimes monarchiques et pseudo-républicains caractérisés par le piétinement des droits de la personne humaine. Sous le régime de monarchie absolue de droit divin (dynastie qui a duré plus de 4 siècles) le roi avait droit de vie et de mort sur ses sujets (les Burundais) et tout royaume lui appartenait en biens. Cette situation a été si longtemps acceptée sinon tolérée par la population de telle sorte que le concept même de droit de l'homme est mal connu. Il faut en faire une large et profonde promotion. Evidemment, il sera impérieux non seulement de promouvoir mais également de diffuser et enseigner les droits de l'homme dans leur ensemble. Le Parti NADDEBU s'engage résolument à jalousement respecter les droits de l'homme et en punir les détracteurs.
- De faire connaître que tout burundais jouit des mêmes droits et libertés qui lui sont reconnus et garantis par la loi quelques soient ses appartenances ethnique, régionale, politique ou autres.
- De promouvoir et consolider un Etat de droit fondé sur les principes et les pratiques républicains.
- De promouvoir et pratiquer une coopération avec les autres nations basées sur la non-ingérence et le respect mutuel.
- Faire adopter un contrat social consensuel qui comporterait entre autres éléments les points suivants :
 - Primauté de l'homme et du citoyen.
 - Reconnaissance dorénavant incontestable de la citoyenneté burundaise.
 - Reconnaissance des droits et devoirs égaux inhérents au citoyen burundais.
 - Partage équitable des ressources nationales.
 - Rejet définitif de toute exclusion et de toutes divisions.
 - Rejet définitif de tout génocide.
 - Indivisibilité du territoire national.

- Compréhension commune de l'histoire du pays.
- Compréhension commune de la souveraineté à défendre avec détermination.
- Solidarité des citoyens.
- Primauté de l'intérêt général.
- Equité et objectivité dans la distribution et le partage du pouvoir...